Les Mouvelles De Chanonat

Bulletin municipal

Journal trimestriel d'information

Avril 2012 n°66



Le mot de la municipalité

Chers concitoyens,

Dans ce numéro,

Etat civil

Informations municipales 2-5 Nouvelles des écoles 6-7 Vie associative - Chanonat tennis club 8 8-9 - La chanonatoise - Les amis de l'Auzon 10 - Comité des Fêtes 10 - Association pour le don du sana bénévol 10 Informations culturelles - Commission culture 11 - Médiathèque 11 12 Information Commerciale Informations Générales 12

12

Je crois qu'il est bon de rappeler que Chanonat fait partie avec dix autres collectivités (soit le canton de Saint Amant Tallende plus les communes du Crest et de Tallende) de la communauté de communes « Les Cheires ».

Cette intercommunalité a acquis depuis sa création de nombreuses compétences (zones d'activités, tourisme, médiathèque en réseau, logement et aide social, petite enfance, portage de repas, etc...).

L'office de tourisme, basé à Aydat, a pour mission de promouvoir le riche patrimoine touristique de notre territoire, d'informer et de conseiller les nombreux visiteurs de l'Auvergne qui apprécient notre belle région.

La communauté de communes a, au fil du temps, mis en œuvre et réalisé de nombreux équipements liés aux loisirs.

La base nautique d'Aydat, le site de vol libre et le verger conservatoire de Saint Sandoux, le restaurant le Puy d'Alou au Vernet Saint Marguerite, le restaurant et gîte d'étape de la maison de la Monne à Olloix, la grange de mai à Saint Saturnin, la piste de skate-board à Tallende, etc...

Cette année a été inauguré le magnifique centre de pleine nature à Pessade, commune de Saulzet-le-froid.

Ce lieu, qui était auparavant exclusivement réservé à la pratique du skinordique, vient de prendre une dimension exceptionnelle. Après 18 mois de travaux ce centre pourra fonctionner toute l'année, de nombreuses et diverses activités sont proposées sur ce site. Les adultes, les enfants seront enthousiasmés de découvrir ce centre absolument remarquable dans un milieu naturel préservé ou les paysages sont somptueux.

Un restaurant de grande qualité où Claire et son équipe vous accueilleront pour déguster de bons petits plats traditionnels dans une vaste salle lumineuse autour de la cheminée centrale, vous pourrez aussi trouver des paniers piquenique à emporter.

Ce nouvel équipement est aussi le vôtre, je vous invite vivement à vous y rendre en famille ou avec des amis, je suis persuadé que le meilleur accueil vous sera réservé.

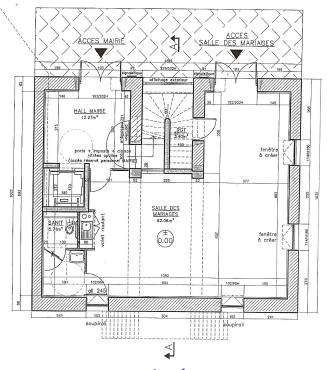
Le Maire

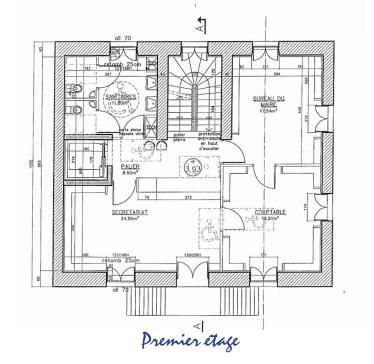
Informations Municipales

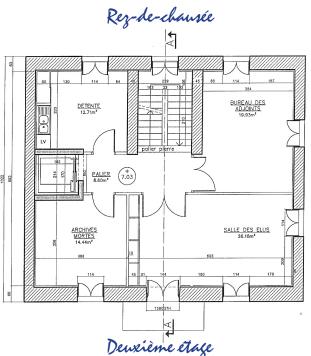
Aménagement de la mairie

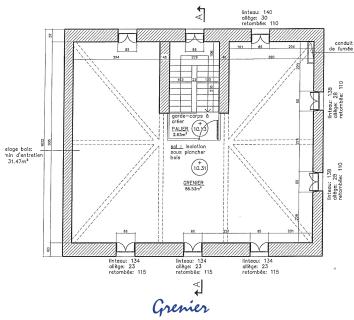
L'actuelle mairie, achetée le 4 novembre 1969 par la municipalité de l'époque pour la somme de 110 000 F avec un hectare de terrain non attenant, est devenue vétuste pour une commune comme la nôtre qui compte aujourd'hui plus de 1600 habitants. L'accueil de la population, les conditions de travail des personnels et des élus se dégradent au fur et

à mesure que le temps passe. L'objectif premier des travaux de rénovation est de permettre à tous (personnes âgées et ou à mobilité réduite) l'accès aux différents niveaux. L'installation d'un ascenseur nous semble nécessaire afin de rendre plus fonctionnel l'ensemble des pièces de ce bâtiment. Ci-après les plans des étages de l'avant-projet sommaire :









L'entrée principale du bâtiment rénové s'effectuera sur la partie sud (bureau actuel des services techniques) par un hall permettant l'accès soit par l'escalier ou l'ascenseur aux étages. La grande salle des mariages et des conseils municipaux se situera dorénavant au rez-de-chaussée. Le bureau du Maire et l'accueil du public resteront à l'étage actuel. Seront créés au 2e étage, un bureau pour les adjoints, une petite salle de réunion, un coin détente et un local pour le

stockage des archives dites « mortes ». Le grenier sera isolé au niveau du plancher pour des économies d'énergie et servira à stocker divers petits matériels. Les services techniques seront déplacés dans les locaux de l'ancien centre de secours incendie de Chanonat.

Pendant la durée des travaux, les services administratifs seront installés à la maison des associations, avec l'espoir que ceux-ci soient de courte durée.

■ Budget Communal

• Compte administratif 2011

Le budget a été présenté le 20 mars 2012 au Conseil Municipal qui l'a accepté à l'unanimité,

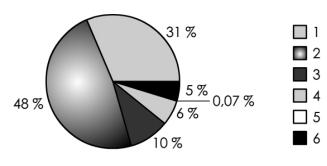
Budget de fonctionnement

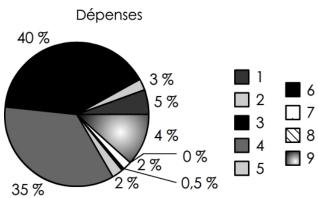


1 - Charges à caractère général	207 770 €
2 - Charges de personnel	318 184 €
3 - Charges de gestion courante	64 901 €
4 - Charges financières	40 782 €
5 - Charges exceptionnelles	495 €
6 - Opérations d'ordre	31 373 €
Total	663 505 €

Total

Recettes	
1 - Produit des services du domaine	60 660 €
2 - Opérations d'ordre	28 070 €
3 - Impôts et taxes	448 946 €
4 - Dotations et participations	389 770 €
5 - Autres produits de gestion courante	27 577 €
6 - Atténuations de charges	5 294 €
7 - Produits exceptionnels	21 889 €
8 - Autres produits financiers	5 €
9- Excédents antérieurs reportés	134 004 €





Recettes

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 663 505 € et les recettes à 1 116 215 €, soit un excédent de 452 710 €.

1 116 215 €

Budget d'investissement

Recettes Dépenses 20 159 € 1 - Dépenses d'équipement 153 876 € 2 - Opérations financières 262 542 € 4 648 € 416 418 €

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 416 418 € et les recettes à 244 807 €, soit un déficit de 171 611 €. A ce déficit d'investissement, il faut ajouter un déficit des restants à réaliser reporté sur le budget 2012 de 100 243 €, ce qui fait un déficit global d'investissement de 271 854 €.

L'excédent global de l'exercice (excédent de fonctionnement – déficit d'investissement) s'élève à 180 856 €.

· Budget Primitif 2012

Budget de fonctionnement

Dépenses

1 - Charges à caractère général	231 100 €
2 - Charges de personnel	339 550 €
3 - Dépenses imprévues	13 280 €
4 - Opérations d'ordre	2 679 €
5 - Charges de gestion courante	77 010 €
6 - Charges financières	37 444 €
7 - Charges exceptionnelles	4 000 €
8 - Virement à la section d'investissemen	t 414 672 €
Talal	1 110 705 6



Recettes

Recettes	
1 - Excédents antérieurs reportés	180 856 €
2 - Opérations d'ordre	10 000 €
3 - Produit des services du domaine	50 200 €
4 - Impôts et taxes	460 981 €
5 - Dotations et participations	393 998 €
6 - Autres produits de gestion courante	23 200 €
7 - Produits exceptionnels	500 €
Total	1 028 838 €

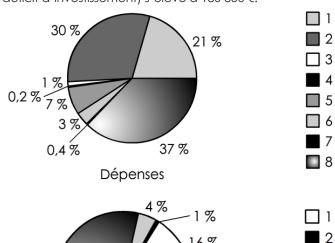
1 - Recettes d'equipement	20
2 - Opérations financières	224
Total	24

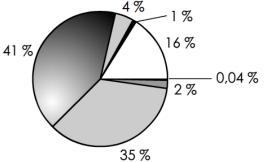
4 807 €

□ 3

□ 5

□ 6 7





Recettes

Budget d'investissement

1 - Dépenses d'équipement 2 - Opérations financières

Total

883 603 € 298 907 € 1 182 510 € Recettes

1 - Recettes d'équipement 2 - Opérations financières

Total

329 743 € 852 767 € 1 182 510 €

Travaux et acquisitions prévus en 2012

Divers travaux de rénovation de l'éclairage public sur l'ensemble de la commune.

Chanonat

Aménagement d'un espace public près de la mairie.

Rénovation de la mairie : réaménagement des bureaux, de la salle des mariages et du conseil, accessibilité aux personnes à mobilité réduite (réalisation des travaux sur 2012 et 2013).

Jussat

Aménagement de l'aire de jeux et d'un espace public rue St Roch.

Varennes

Réfection du chemin des Cours et aménagement du chemin des Rivaux (réalisation des travaux sur 2012 et 2013).

■ Budget d'assainissement

Le budget a été présenté le 20 mars 2012 au Conseil Municipal qui l'a accepté à l'unanimité,

Compte administratif 201	11
--------------------------	----

Budget de Fonctionnement Dépenses 69 366 € Recettes 177 094 € 107 728 € Excédent Budget d'investissement Dépenses 45 092 € Recettes

199 446 € 154 354 €

Budget primitif 2012

Budget de Fonctionnement Dépenses 215 446 € Recettes 215 446 €

Budget d'investissement Dépenses 183 207 € Recettes 1183 207 €

l Budget du CCAS

Excédent

Le budget a été présenté le 20 mars 2012 à la commission du CCAS l'a accepté à l'unanimité,

Compte administratif 2011

Budget primitif 2012

Dépenses 6 256 € 10 437 € Dépenses Recettes 8 993 € Recettes 10 437 € 2 737 €



Rouvelles des Ecoles



Ecole maternelle Gérard Rives

Pendant la période hivernale et neigeuse, les enfants étaient invités à amener leur luge à l'école et ils ont fait des glissades derrière l'école.



Les élèves des deux classes se rendent régulièrement à la bibliothèque municipale, et début mars, les bibliothécaires ont proposé un « kamishibaï » sorte de théâtre japonais sur l'album « c'est moi le plus fort ». Ils ont bien apprécié.



Les moyens et les grands vont chaque jeudi après-midi tra vailler au Tableau Blanc Interactif qui se trouve à l'école élé-

Le moniteur de lutte est venu quatre fois à l'école où des tapis étaient installés dans la salle de jeux. Les deux classes ont participé à ce cycle.

l le Carnaval de l'école

Il s'est déroulé le samedi 17 mars. Le temps est resté clément et a permis à tous les participants, enfants déguisés et parents, de défiler dans les rues de Chanonat. Le défilé a fait une halte à la mairie où, de son balcon, Jean-Pierre Pezant, le maire et son adjoint Jacques Robin ont salué l'assemblée. De retour à l'école, et voulant se débarrasser une bonne fois pour toutes de cet hiver que nous avons trouvé rigoureux, au moins pendant trois semaines, Catherine Tournadre mettait le feu « au bonhomme d'hiver », sculpture en carton préparée par les élèves de la maternelle.

Photos carnaval

Enfin, tout le monde s'est retrouvé dans la cour de l'école élémentaire pour un apéritif bien mérité : les parents avaient préparé des gâteaux salés et sucrés, l'école offrait l'apéritif aux grands comme aux petits.

Prochaines manifestations : les fêtes des écoles au mois de juin.



Un animateur du Centre Régional d'Art Dramatique est venu cina fois proposer aux enfants une initiation au théâtre. Ils ont essayé d'imiter le déplacement de certains animaux, ils ont travaillé sur les quatre éléments : l'eau, la terre, le feu et l'air. Ils mettront en place un petit spectacle qu'ils présenteront aux parents le jour de la fête de l'école le mardi 26 juin.

Chaque classe avait préparé des masques pour le carnaval. Certains ont fabriqué un casque de poule, d'autres ont créé un masque de lapin. Et le samedi 17 mars, les enfants des deux écoles se sont retrouvés pour un défilé déguisé dans les rues de Chanonat. Ils avaient chanté devant les parents avant le défilé. Le bonhomme créé par les enfants de la maternelle a été brûlé avant l'apéritif offert par les écoles.

Les grands et les moyens ont profité d'une animation sur le tri des déchets pendant la sieste des petits.

Un spectacle interactif est venu à l'école début avril sur le thème des petites bêtes du jardin.

Deux animateurs-environnement ont également parlé aux élèves des deux classes des animaux du jardin.

Un cycle de cina séances de piscine le mardi matin au bassin de Longues se déroulera du mardi 5 juin jusqu'au mardi 3

Les deux classes iront au zoo d'Ardes-sur-Couzes le vendredi 1 er juin toute la journée.

Une journée sportive est prévue avec l'école maternelle de La Roche Blanche le vendredi 15 juin dans le parc municipal de La Roche Blanche. De nombreux parents se sont portés volontaires pour aider les enseignantes au bon déroulement de cette rencontre.

La fête de l'école maternelle est fixée le mardi 26 juin à partir de 18h dans la salle des fêtes.

Les inscriptions auront lieu lundi 23, mardi 24 et jeudi 26 avril de 16h30 à 18h30 ou sur rendez-vous . Il faut se munir du carnet de santé de l'enfant ainsi que du livret de famille.

Les parents des futurs élèves sont conviés à une réunion d'informations dans la classe de leur enfant le jeudi 28 juin à 18h30.

Si vous voulez des renseignements, n'hésitez pas à appeler la directrice au 04.73.78.26.98



Rouvelles des Ecoles



Création du site Internet de l'école élémentaire

L'équipe éducative est heureuse de vous annoncer la naissance du site Internet de l'école élémentaire. La commune a aussi son site et nous avons décidé de créer des liens entre ses deux bases de données afin de vous apporter toutes les informations utiles.

L'école n'a pas le temps, ni les moyens financiers de créer un ENT (Environnement Numérique de Travail). Il s'agirait ici de mettre en ligne et à votre disposition les emplois du temps, les devoirs, les notes des élèves comme cela existe pour les collèges et les lycées.

Nous n'avons pas cette ambition, car le temps et les moyens humains nous font défaut.

Mais le site de l'école s'engage à mettre à votre disposition le maximum d'informations utiles tant pour les utilisateurs de l'école, pour les nouveaux arrivants, que pour les habitants qui s'intéressent encore à la vie de leurs écoles.

Toutes les rubriques ne sont pas encore renseignées mais ne devrait pas tarder à l'être.

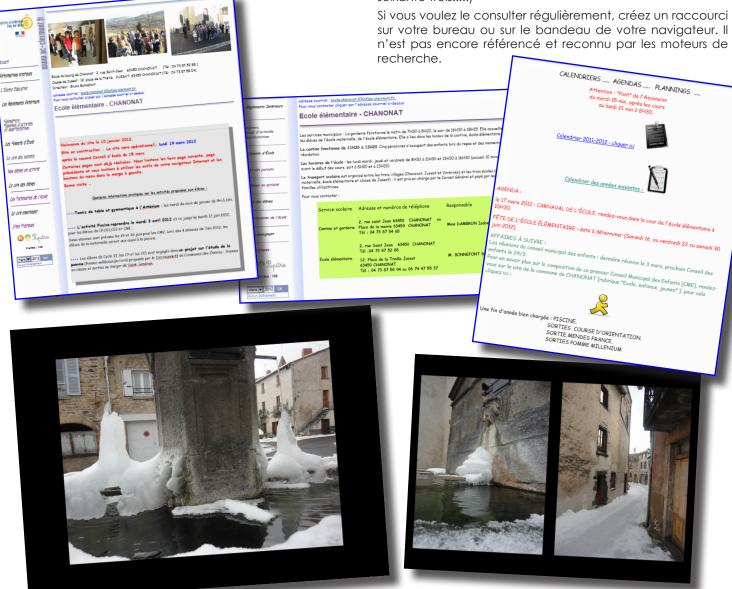
Des pages consacrées à la vie de l'école maternelle devraient voir le jour sur le site

Les représentants de parents d'élèves auront leurs pages et pourront ainsi communiquer avec l'ensemble des familles. Un sondage a été fait auprès des parents pour savoir ce qu'ils souhaitent y trouver. Les menus de la cantine par exemple seront en ligne très prochainement, il sera possible de visiter l'école, les renseignements pour les inscriptions, les comptesrendus des conseils d'école seront lisibles...

Nous souhaiterions créer une rubrique des anciens élèves « L'ECOLE d'antan » avec des photos de classe. Si vous détenez une photo ancienne, pouvez-vous nous la transmettre sous forme de papier ou sous format numérique à cette adresse: ecole.chanonat.63@ac-clermont.fr, ou par courrier, école élémentaire 2 rue Saint-Jean 63450 CHANONAT; nous pouvons aussi scanner les documents que vous voudrez bien mettre à notre disposition. N'oubliez pas de préciser la date de la photo. Nous attendons avec impatience vos do-

Pour consulter le site de l'école rendez-vous à l'adresse suivante:

http://crdp-pupitre.ac-clermont.fr/0630341D/ (lire zéro soixante-trois.....)





La Chanonatoise



La société de pêche « La chanonatoise » a tenu son assemblée générale ordinaire, dans les locaux de la Maison des Associations à Chanonat (puy de Dôme) le Dimanche 26 février 2012 sur convocation individuelle adressée par le président de l'association, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Compte-rendu moral 2011,
- Compte-rendu financier 2011
- Prévisions 2012,
- Election du bureau,
- Questions diverses,
- Distribution des cartes.

Monsieur le président remercie monsieur le Maire, monsieur Desmolles, Chargé de mission à la FEDERATION DEPARTE-MENTALE DE LA PECHE et les 42 membres pour leur présence aux travaux de cette assemblée générale.

Avant de passer à l'ordre du jour, le Président demande une minute de silence en mémoire de Jean Claude Foury, pour ses services rendus à la Société et Patrick Garand pêcheur et actionnaire depuis le début, disparus au cours de l'année 2011.

Compte -rendu moral 2011

A- Auzon

Les activités ont été les suivantes :

- a) 11 mars : lâcher de 50 kg de truites fario,
- b) 12 mars: ouverture,
- c) 26 avril : réception et lâcher d'alevins fournis par le Conseil Général et la pisciculture fédérale de Besse en présence de messieurs Vissac et Rachado,
- d) 13 mai : vidange du petit étang et lâcher de truites dans l'Auzon (reliquat de la fête de la pêche),
- e) printemps: nettoyage des rives par CHOM 63,
- f) 7 juin : pêche électrique au pont de la Vernède organisée par les syndicats de la vallée de la Veyre et de l'Auzon en présence de la Fédération du Puy de Dôme.

Il n'y a pas eu de pollution importante signalée au cours de cette année 2011.

B-Etana de la prairie

- a) Commande 2011 de 50 kg de carpes, 50 kg de gardons, 10 kg de goujons, 10 kg de tanches, qui a été livrée et lâchée le 5 janvier 2012
- b) 2 avril: ouverture,
- c) Nettoyages de printemps du béal de Flore et des abords de l'étana;

Ils sont prévus à dates fixes: Samedi de pentecôte et dernier Samedi de novembre. Celui de novembre 2010 avait été reporté pour cause de neige au 11 janvier 2011 également annulé pour la même raison. Il a finalement eu lieu avant Pentecôte avec la participation des services techniques de la commune.

d) Le nettoyage d'automne du béal prévu le 27 novembre a été reporté à cause des gelées tardives qui ont retardé



Siège social: Mairie - 63450 CHANONAT

la chute des feuilles, et a été effectué le 10 décembre 2011

C-Réunions et rencontres

- a) a) 27 mai : réunion du bureau pour la préparation de la journée de la fête de la pêche,
- b) 12 juin : Fête de la Pêche à l'étang de la prairie. Après la fraîcheur matinale, le soleil était présent l'après-midi, les truites avaient faim... les « rescapées » ont rejoint comme prévu l'Auzon le lundi matin après la vidange.
- Nous remercions tous les participants qui ont contribué au succès de cette journée,
- c) 17 juin : réunion du bureau pour l'organisation et la répartition des tâches pour le concours de pêche,
- d) 25 juin : concours de pêche à l'étang de la Prairie.
- Le bureau déplore la faible participation une nouvelle fois : 13 adultes et 4 enfants, malgré un temps propice. Monsieur le président donne les résultats des classements de cette journée ainsi que les attributions des diplômes du Président.

Le compte-rendu moral est approuvé à l'unanimité.

D- Compte-Rendu financier

Jean Claude Vaux, trésorier, présente les comptes de résultats 2011 :

- a) 36 pêcheurs au ruisseau et 62 à l'étang se sont inscrits,
- b) Pour le ruisseau, les recettes sont de 1565.70 €, les dépenses de 1400.00 €, soit un bénéfice de 165.70 € (bénéfice 2010 : 195.38 €),
- c) Pour l'étang, les recettes sont de 2668.69 €, les dépenses de 1592.44 €, soit un bénéfice de 1076.25 € (bénéfice 2010 : 1183.47 €),
- d) Le total de la trésorerie est de 14623.62 €.

Suite à la présentation de ces comptes, l'assemblée décide de reconduire les prix des cartes pour le ruisseau à $20 \in \text{et}$ pour l'étang à $16 \in \text{comme}$ l'an dernier. Le prix des invitations reste à $5.00 \in \text{à}$ la journée.

Jean Claude Vaux rappelle que le droit d'entrée pour l'étang est de 230 € et 160 € pour les jeunes de 18 ans (article 6). Le compte-rendu financier est approuvé à l'unanimité.

E- Prévisions 2011

Les activités prévues en 2011 sont les suivantes :

- a) Mercredi 4 janvier : commande des alevins à la pisciculture de Besse : souche sauvage,
- b) Dimanche 26 février : assemblée générale et distribution des cartes,
- c) Dimanche 4 mars : casse-croute pour les participants aux travaux au béal de Flore au cours de l'année 2011 et 2ème distribution des cartes à 11 h 00,
- d) Vendredi 9 mars : lâcher de 50 kg de truites Fario,
- e) Samedi 10 mars : ouverture de la pêche à l'AUZON,
- f) Samedi 7 avril : ouverture de la pêche à l'étang de la Prairie,
- g) Samedi 26 mai : nettoyage des abords et du béal,



- h) Dimanche 27 mai: fête de la pêche à l'étang de la prairie (Dimanche de Pentecôte),
- i) Samedi 23 juin : concours de pêche à l'étang de la prairie,
- j) Samedi 24 novembre ; nettoyage du béal (dernier samedi de novembre).

Le Président rappelle que :

- la prise des truites est limitée à 6 par jour, et la taille minimum est de 20 cm.
- les cartes d'invitations pour l'étang doivent être mises dans la boite sur le panneau d'entrée prévue à cet effet avant de commencer à pêcher.
- le stationnement est interdit sur la digue sauf pour le service technique'
- -la chasse est interdite aux abords de l'étang.

Election du Bureau

Le Président donne la liste des membres sortants. Le bureau démissionnaire se représente.

Paul Secques, actuellement garde a donné sa démission de cette fonction qui prendra fin à l'issue de son mandat en septembre 2012. Suite à la dernière réunion de bureau, Stéphane Cohendy s'est proposé pour cette fonction ainsi que pour intégrer le bureau. Une demande d'agrément sera faite rapidement.

Il demande s'il y a d'autres candidats et propose de passer au vote

Les candidats suivants:

Bernard Theillon Président Trésorier Jean Claude Vaux Jean Paul Philippon Secrétaire Stéphane Cohendy Membre Ludovic Constanty Membre Emile Faure Membre Michel Gonzalez Membre Henri Laveran Membre Jean Claude Roussel Membre Gérard Vissac Membre Gabriel Constanty Garde Frédéric Rachado Garde Paul Secaues Garde Sont élus à l'unanimité.

F- Questions Diverses

Emplacement pour personnes handicapées

A la dernière réunion du bureau, il a été décidé de construire un emplacement pour personnes handicapées à l'étang de la prairie. Jean Claude Roussel a établi un plan et supervisera les travaux qui seront exécutés le samedi 24 mars, précédés d'une préparation dans la semaine entre le 19 et 23 mars.

Chanonat Lutte

La saison 2011-2012 pour Chanonat Lutte a débuté avec quelques nouveautés : Eric Tur aux commandes du club (Jean-Luc Boutin ayant démissionné pour s'occuper d'un nouveau club), Pascal Franc quand à lui toujours fidèle à sa calculatrice, Sévrine Vincent à la plume, et Mikaël Lecomte sur le tapis.

L'entraineur Mikaël est secondé par Eric aussi initiateur.

L'enthousiasme des enfants est au rendez-vous tous les mardi de 17h à 18h pour nos 13 jeunes lutteurs et lutteuses de 4 à 6 ans, et de 18h à 19h30 pour les 8 jeunes de plus de 7 ans.

Les séances se déroulent au Mille Club prêté gracieusement

Barrage du béal de Birat

Monsieur le président donne lecture de la copie d'un courrier de Maryse et Gisèle Martin à M. VISSAC de Birat. Il s'agit d'un barrage sur l'AUZON, permettant d'alimenter le béal de Birat. Ce barrage aurait été surélevé, provoquant des dégâts sur les berges de la propriété de Mmes Martin. Il serait qualifié d'illicite selon le service des « EAUX ET FORETS ».

Monsieur le Maire intervient en indiquant qu'il s est rendu sur place et a vu Mr VISSAC qui lui a montré les documents et les plans fournis par la Direction Départementale de l'Agriculture lui autorisant les modifications sur ce barrage.

Une visite sera effectuée lors du lâcher de truites par la Société de pêche : à suivre...

Pêche électrique du 7 juin 2011

A la demande de monsieur le Président, Monsieur Desmolles, Chargé de mission de chantier à la FEDERATION DEPARTE-MENTALE PECHE est venu présenter le bilan de cette pêche électrique qui à eu lieu au pont de VERNEDE.

Cette pêche avait pour but de faire un état des lieux sur la qualité des eaux, les structures physiques du ruisseau et aussi de la quantité et variétés de poissons.

Elle a été faite sur 86 mètres de ruisseau, 210 truites ont été recensées, pas d'autres espèces.

Le plus surprenant est le nombre important de poissons et leur répartition par catégories.

L'équivalent de poisson à l'hectare est de 7054 truites. Les normes étant de 5000 environ.

Ces individus sont pour une grande part composée d'alevins de 0 à 1 an, 40 truites entre 1 et 3 ans de moins de20 cm et une seule de plus de 20 cm. Il n'y a pas de gros poissons. La faible quantité de poissons maillables s'explique par le faible nombre d'habitats de grande taille susceptibles d'accueillir et de protéger des adultes.

La qualité de l'eau est bonne.

Suite à une pollution en 2010, une pêche électrique en amont prés de THEIX, a fait ressortir une absence totale de poissons. Il faudra certainement quelques années pour un repeuplement normal dans cette zone.

L'AUZON et les autres cours d'eau sont suivis au niveau protection environnementale. Un Contrat

Territoriale est en place. Des réunions inter syndicales et inter sociétés ont eu lieu et vont continuer

pour informer et donner des directives pour préserver la qualité de ces cours d'eau.

Plus aucune question n'étant posée, le Président propose de passer à la distribution des cartes en précisant qu'il y aura une deuxième distribution dans cette salle dimanche 5 mars de 11 h à midi.

Cette assemblée a été suivie d'un repas entre pêcheurs et non pêcheurs au restaurant « L'AUTOBUS » à Romagnat qui a réuni 23 convives.

par la commune, nous remercions sincèrement les élus de leur participation.

Les lutteurs chanonatois n'ont pas démérité lors de la compétition de Vertaizon, ils sont revenus chacun avec une médaille.

Nous félicitons tout particulièrement l'une de nos jeunes lutteuses Claire : elle est sélectionnée pour les championnats de France qui auront lieu à Ceyrat.

Depuis février, le club s'est équipé de maillots officiels de la fédération française de lutte.

A bientôt pour d'autres nouvelles du club.



■ Un club équestre original car associatif : Le Rallye Saint-Genès

Le Rallye Saint Genès est un centre équestre situé sur la commune de Saint Genès Champanelle. Il est géré par une association de bénévoles (loi 1901). Il emploie deux moniteurs et des animatrices pendant les vacances scolaires.

Ce club propose des activités à poney dès 6 ans et à cheval jusqu'à 99 ans.

L'enseignement est ouvert à tous et concerne les cavaliers débutants comme les confirmés. Il est dispensé sous forme de :

- cours hebdomadaires
- stages à la journée, demi-journée ou à la semaine pendant les vacances scolaires, avec les moniteurs ou des intervenants extérieurs
- stages de perfectionnement certains dimanches.

Il peut être validé par le passage des examens fédéraux : les galops.

Monter au Rallye, c'est adhérer à l'association. Cela implique de panser son cheval mais aussi de participer aux différentes tâches nécessaires à son bien être et à l'entretien de la structure : curer et pailler les box, mener les chevaux au pré, les nourrir, balayer la cour, encadrer les plus jeunes.

Chacun fait en fonction de ses compétences et de sa disponibilité.

Le Rallye organise des concours internes de CSO (concours de saut d'obstacles) et de dressage et participe à des concours externes.

Il propose une ouverture sur d'autres formes d'équitation : le TREC (technique de randonnée équestre de compétition) et l'éthologie (étude et utilisation des modes de communication des chevaux entre eux).

Il accueille chaque semaine un groupe de déficients visuels en partenariat avec le CRDV (centre de rééducation des déficients visuels) et a mis en place avec le service du professeur Vernet du CHU de Cébazat des activités pour des malades atteints de sclérose en plaques.

Cette année, pendant les vacances de printemps, nous proposons des stages tous cavaliers, tous niveaux, même débutants. Alors, n'hésitez plus à franchir le pas et à essayer l'équitation ou à la faire essayer à vos enfants. Contactez nous ! Vous pouvez vous renseigner :

- sur notre site : http://lersg.e-monsite.com/
- en écrivant à notre boîte mail : rallye63mail.com. Nous vous communiquerons dès qu'elles seront fixées les dates d 'inscription pour l'année 2012/2013. Elles correspondent en général au jour de la fête du club, fin juin.
- en laissant un message et vos coordonnées au club : 04 73 87 04 01. Nous vous rappellerons.
- Ou en passant nous voir : Cour du château à Saint-Genès (derrière l'église).

■ Bouchons d'Amour

L'association remercie toutes les personnes de plus en plus nombreuses qui prennent soin de mettre de côté leurs bouchons plastiques.

Pour ceux qui ne connaissent pas encore son existence, nous vous rappelons qu'un conteneur de collecte se situe au 9 rue de la Fondette à Chanonat. Un autre se trouve à l'école

pour permettre à nos enfants scolarisés sur la commune de déposer leurs bouchons.

D'autre part nous vous informons que le rachat de ces bouchons a augmenté sensiblement en passant de 180 \in la tonne à 210 \in .

Merci encore de votre geste solidaire.

Comité des fêtes

Cette année 2012 a débuté avec un nouveau bureau com-

posé de :

Présidente : Annie Khaled Trésorière : Sophie Marachelli Secrétaire : Fabienne De Freitas Secrétaire adjointe : Sophie Bouvier

De nouveaux visages ont rejoint notre association, qui est

composée maintenant de :

Sophie Bouvier Sandrine Chevrier Valérie De la Rosa Sylvain Huguet

Merci également à nos fidèles bénévoles : Clara, Franck, Frédéric, Jean-Paul, Mélissa, Saïd sans qui le Comité ne pourrait vous proposer autant de divertissements.

Le Comité des Fêtes remercie tous les participants à la soirée de la Saint-Valentin qui cette année encore, nous l'espérons, vous a tous ravis. Rendez-vous l'année prochaine.

Le 24 mars, nous avons renouvelé l'après midi Jeux avec « La Maison des Jeux » de Clermont-Ferrand en collaboration avec Les Amis de l'Auzon qui nous ont régalés de leurs pâtisseries. A suivi, le 07 avril, la chasse à l'œuf dans le Parc Municipal et aux environs de l'Auzon, clôturé par un petit verre de l'amitié. Nous comptons sur votre présence pour nos prochaines manifestations.

A savoir:

- 16 juin 2012 : Vide grenier

Nous accueillerons, dès 7 h 00, les exposants. Toutes les modalités d'inscription vous seront communiquées par « flyers » dans vos boîtes aux lettres courant mai.

Dès 8 h 00, vous pourrez vous régaler de nos traditionnelles andouillettes et tripes au stand buvette – Place de l'Eglise. Vous pouvez dès à présent faire le ménage dans vos placards et grenier!!!

- 08 septembre 2012 : sortie moto organisé au profit de l'Association Rêves
- 06 octobre 2012 : concours de belote
- 10 novembre 2012 : soirée karaoké-choucroute

Le Comité invite toutes les personnes désireuses de participer à la vie associative du village à nous rejoindre.

Pour tous renseignements, nous contacter:

- Mail: comitedesfeteschanonat@gmail.com
- Facebook : Faites la fête à Chanonat
- Téléphone : 06.71.39.79.13



■ Les amis de l'Auzon

Réunion tous les vendredis de 14heures à 18 heures.

L'assemblée générale a eu lieu le 13 janvier 2012. Le bureau a été renouvelé :40 membres actifs, 2 membres honoraires. Présidente : Madame Fernandez.

Le 15 janvier 2012 : Diner russe au Casino de Saint Nectaire : excellente journée.

Le 4 février 2012 : à la salle des Loisirs, la chorale CHANT'OPME nous a transportés à Saint –Tropez. La salle était pleine mal-

gré un froid intense. Une partie de la recette a été versée à la Fondation ARSEP.

Le 10 février : Repas du Club. Tout le monde a apprécié un bon plat de morue et la journée animée par « Raymond » notre accordéoniste préféré.

Pour clore le trimestre, le 30mars a eu lieu une réunion au club, avec repas gratuit, organisée par la Société PRO CONFORT; une démonstration a précédé ce repas.

Association pour le don du sanz bénévole Section de Chanonat

Le vendredi 24 février 2012, les membres de l'équipe de Saint-Sandoux organisaient l'A.G. de l'association pour le don du sang bénévole de Saint-Amant-Tallende.

Après les remerciements du bureau aux différentes personnes présentes, aux municipalités pour leur subvention annuelle et mise à disposition des salles pour collecte et nécessaires, le secrétaire Alain EYMARD, nous présentait le rapport d'activités de l'année 2011 puis donnait la parole aux responsables de chaque secteur. A noter l'arrivée d'une équipe de 12 personnes jeunes et dynamiques à Saint-Amant-Tallende. Chanonat était représenté par Agnès Thomas et Martine Proust qui faisaient part des résultats de la dernière collecte : seulement 47 donneurs dont 2 nouveaux malgré une communication par affichage (3 banderoles, affiches dans les commerces et points municipaux...) et distribution de flyer dans les boîtes aux lettres.

Les résultats pour les 11 communes avec 9 points de collecte se chiffrent à 591 donneurs de sang total.

Les collectes plasmaphérèse: 73

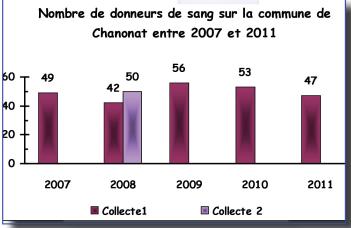
Le bilan est de 47 838 donneurs sur le département. Ce sont 1 400 donneurs en plus par rapport à 2010.

Ensuite le planning de 2012 nous précisait que Chanonat

organiserait la collecte le 18 décembre 2012.

PLANNING 2012 - COLLECTES SANG TOTAL			
LIEU	DATE	LOCAL	<u>HORAIRES</u>
SAINT-AMANT-TALLENDE	Mercredi 15 Février Mercredi 22 Août	Salle DOURIF	16 h 30 / 19 h 30
TALLENDE	Lundi 16 Avril Mercredi 26 Décembre	Salle des Fêtes	16 h 30 / 19 h 30
SAINT-SATURNIN	Mercredi 24 Octobre	Pôle Culturel La Grange de Mai	16 h 30 / 19 h 30
LE CREST	Vendredi 29 Juin	Salle des Loisirs	16 h 30 / 19 h 30
CHANONAT	Mardi 18 Décembre	Salle des Loisirs	16 h 30 / 19 h 30
COURNOLS	Mercredi 1er Août	Foyer Rural	16 h 30 / 19 h 30
AYDAT	Mercredi 28 Mars	Foyer Rural	16 h 30 / 19 h 30
SAULZET-LE-FROID	Lundi 23 Avril	Salle des Fêtes	8 h 30 / 11 h 30
SAINT-SANDOUX	Mardi 12 Juin	Salle des Fêtes	16 h 30 / 19 h 30





PL <i>i</i>	ANNING 2012 - COLLECTES	PLASMAPHERESE	
LIEU	DATE	LOCAL	<u>HORAIRES</u>
SAINT-SATURNIN	Mercredi 18 Janvier	Pôle Culturel La Grange de Mai	13 h 30 / 18 h
SAINT-AMANT-TDE	Vendredi 30 Mars	Salle Pasteur Place de l'église	13 h 30 / 18 h
TALLENDE	Lundi 16 Juillet	Salle des Fêtes	13 h 30 / 18 h
SAINT-SANDOUX	Mardi 27 Novembre	Salle des Fêtes	13 h 30 / 18 l

Autre planning:

- le 14 mars 2012, une collecte se déroulera dans les salons de l'ASM, avenue de la république au Stade Marcel Michelin
- Le 14 juin 2012 « journée mondiale des donneurs de sang » au stade Leclenché, début septembre à Polydôme Après le rapport financier et quelques infos ADSB, l'élection du bureau avait lieu et se composait ainsi :
- Présidente : Anne-Marie Salomez
- Vice-Présidente : Murielle Alamarguy
 - Secrétaire : Alain Eymard
- Secrétaire-Adjoint : Marie-Laure Rochefort
 - Trésorier : Sabine Egron
- Trésorier-Adjoint : Odile Eymard

L'assemblée se clôturait par le pot de l'amitié et un repas.



Une équipe pour la vie

URGENT

L'Association « Une équipe pour la vie » recherche des bénévoles pour pouvoir continuer ses actions qui sont :

Aider les malades atteints de maladie comme la leucémie... Informer sur le don de moelle osseuse

Afin de promouvoir le développement du fichier français de moelle osseuse

Rejoignez nous: 21 rue Jean Richepin 63000 CLERMONT-FERRAND Tél: 06 11 38 28 66 Uneequipepourlavie.auvergne@orange.fr

Informations Sulturelles

■ Médiathèque

La Médiathèque est ouverte les mercredis de 15h à 17h et les samedis de 10h30 à 12h.

Brigitte, Michèle, Danielle et Elisabeth sont à votre disposition pour vous aider dans les prêts de livres, DVD, CD, etc. Avec le réseau médiathèque de la Communauté de Commune et le passage du bibliobus de nombreux ouvrages et de nombreuses nouveautés sont à la disposition des habitants de la commune. Prêts gratuits.

Animations:

Nous avons présenté aux classes maternelles un nouveau support pour raconter des histoires. Il s'agit du kamishibaï, originaire du japon, ce mot signifie « théâtre de papier ». Il est composé d'un butaï, ou castelet, qui est un cadre en bois dans lequel on fait glisser des images tout en racontant une histoire. Nous tenons à remercier M. Farce qui a réalisé le castelet, un petit chef d'œuvre.

Nous avons aussi accueilli et participé à Bambin Bouquine, dispositif mis en place par le Conseil général en partenariat avec le réseau d'assistantes maternelles. Ces séances ont pour finalité de familiariser les enfants de 0 à 3 ans au livre et d'apporter des moments de plaisir et de rencontres entre les tout petits et les adultes qui les accompagnent.

Projet:

Vous avez écrit des poèmes ou des nouvelles, vous aimeriez lire à haute voix ou raconter des contes ; vous voulez partager vos découvertes littéraires en lisant quelques extraits significatifs de l'auteur qui vous a plu ou encore vous avez 1000 et une anecdotes sur votre village, votre région et leur évolution.

Venez nous rejoindre à la médiathèque, nous aimerions grâce à vous lui donner une impulsion nouvelle en organisant chaque mois avec votre concours une rencontre sur un thème choisi et ces échanges pourraient être très fructueux et très plaisants.



Prenez contact avec nous pendant la permanence, le mercredi de 15 H. à 17 H. au n° 04 73 78 21 51 ou 09 60 47 95 17 ou par mail : bibliotheque.chanonat@wanadoo.fr.

Récemment nous avons eu le grand plaisir d'inscrire comme nouvelle adhérente une maman qui a découvert la médiathèque grâce à sa petite fille. C'est peut être une démarche à renouveler, merci d'avance aux enfants, nous comptons sur vous pour amener vos parents à la médiathèque.



■ Commission Culture

La commission culture organise pour la seconde année un atelier théâtre destiné aux enfants de la commune âgés de 7 à 11 ans. Animé comme l'an passé, par Céline de la Fabrique des Echos, Il aura lieu du 29 octobre au 2 novembre et se clôturera par une représentation le 2 novembre en fin

de journée.

Si vos enfants sont intéressés, retenez d'ores et déjà cette date. Vous pouvez aussi vous faire connaître dès maintenant en téléphonant à la mairie au 04 73 79 41 05.

Informations Sulturelles

■ Commission Culture - Programmations 2012

Projets d'animations par les associations culturelles, le Château de la Bâtisse, les animatrices de la Médiathèque et tous les membres de la commission.

Commission Culture

Exposition sur le « Colonel Rémy » (Gilbert Renault), résistant de la seconde guerre mondiale à la salle des loisirs du 7 au 13 mai. Vernissage lors de la commémoration du 8 mai.

Les musicales de Chanonat auront lieu le samedi 23 juin. Musique d'Amérique latine avec le groupe Musocc Illary.

Inauguration de la cure le samedi 15 septembre à l'occasion des journées du patrimoine. Visite des ateliers d'artistes en résidence et de la médiathèque.

Atelier théâtre : pour la seconde année un atelier sera proposé aux enfants de la commune lors des vacances de la Toussaint du 29 octobre au 2 novembre.

Lecture théâtrale: représentation de la compagnie « Acteurs et Pupitres » le samedi 24 novembre.

Champ Libre

Exposition d'Edwige Ziarkowski : dessins, sculptures et peintures sur le thème du Groenland à la chapelle ND de l'Arbre du 3 au 25 mars. Visites les weekends et sur rendez-vous.

Entretiens de la Chapelle : plusieurs entretiens sont prévus dont différents thèmes dont l'arthérapie et la mémoire collective. Dates à définir.

Tropismes: fin juin 3ème édition avec la participation d'une dizaine d'artistes.

L'association Sténopé prépare l'édition 2012 du festival Nicéphore qui se déroulera 6 au 28 octobre sur Clermont et la région. Comme par le passé, Champ Libre et la commune s'associent à cette manifestation avec une exposition de photos à Chanonat.

L'amicale des Habitants de Jussat

L'Amicale des Habitants de Jussat en lien avec la Société des

Amis d'Henri Pourrat présente une Exposition de peintures et de créations artistiques inspirées des "Contes" d'H. Pourrat, ainsi que des panneaux et aquarelles sur la biographie de cet auteur régional, à la "Voute Jussatoise" et dans l'église du village, du 26 mai au 3 juin inclus.

Château de la Batisse

La journée des jardins aura lieu le dimanche 3 juin et le thème de cette année est « le jardin et ses images ». Ouverture des visites du château et des jardins du 1er avril au 2 novembre. Journées du Patrimoine : 15 et 16 septembre.

Autres informations:

Ecole élémentaire

À l'initiative du Parc Régional Naturel des Volcans d'Auvergne, les classes volontaires de la campagne et de la ville peuvent mettre en place un échange, une correspondance et étudier ensemble un thème environnemental. Ce travail s'effectue sur plusieurs mois : de novembre 2011 à juin 2012. Les deux classes de cycle III de Chanonat participent à ce projet et ont commencé une correspondance avec deux classes de l'école élémentaire de Mendès France, quartier du CHRU à Clermont-Ferrand.

La classe des CE2-CM1 a choisi le thème de l'arbre et l'origine du nom des rues, la classe des CM2 travaille sur le patrimoine local: architecture ou/et les jardins.

Le Centre permanent d'initiation à l'environnement de Theix (CPIE) propose l'intervention d'animateurs Nature afin d'aider les enseignants dans une démarche de développement durable.

Les classes de Mendès France ont-elles choisi le thème de l'eau.

Les enfants communiquent par lettre manuelle, courriels, documents numérisés.

Nous vous tiendrons informés des suites et des aboutissements de ces projets.

En fin d'année, deux rencontres sont prévues pour chaque classe par une visite à ses correspondants.

■ Champlibre

Entretiens de la Chapelle

Les deux premiers « Entretiens de la Chapelle » on eu lieu à la chapelle Notre Dame de l'Arbre avec les interventions de Jean Marc Massot, enseignant à l'école d'Architecture de Clermont Ferrand le 21 Octobre 2011, ayant pour thème « Question d'Architecture » et le 04 Novembre celle de Pierre Culléron sur « le destin posthume du caporal Peugeot » à propos de la guerre de 14-18 dans le cadre des commémorations de l'armistice et en prélude à des lectures de textes sur la guerre entendus les 11 et 18 Novembre dans la Chapelle aménagée pour l'occasion. De nouveaux entretiens sont en préparation.

Projet d'exposition Edwige Ziarkowsky, artiste plasticienne a exposé à la chapelle en Mars 2012

Laboratoire photographique

L'activité continue à effectif plein, une exposition de différents travaux réalisés est en préparation pour le Printemps prochain.

L'équipe Champ libre vous souhaite ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2012.



Informations & ulturelles

l Calendrier des festivités de mars à décembre 2012

Avril 2012

07 avril - Ouverture de la pêche à l'Etang de la Prairie

07 avril - Chasse à l'œuf

20 avril au 18 mai - Entretien de la Chapelle

Mai 2012

07 au 13 mai - Expo sur « le Colonel Remy » à la salle des loisirs - Vernissage le 8 mai

26 mai au 03 juin - Exposition à la voute jussatoise sur Henri Pourrat

- Nettoyage béal + étang 26 mai 27 mai - Fête de la pêche à l'étang

Juin 2012

22 au 30 juin

23 juin

03 juin - Journées des jardins Château de la Bâtisse

09 juin Après-midi - Concours de pétanque 16juin

- Vide greniers

24 juin - Marche des Gaulois 29 juin Semi nocturne - Concours de pétanque

- Tropisme 3 vernissage le 22 juin - Les Musicales de Chanonat

23 juin Matin - Concours de pêche à l'Etang de la prairie

26 juin - Fête école maternelle

28 juin - Café débat avec Nathalie Roux

Août 2012

- 09 septembre

25 août Après-midi - Concours de pétanque

Septembre 2012

08 septembre - Concours pétanque challenge Foury

- Sortie moto avec association rêve - Assemblée générale habitants Jussat

- 15 septembre - Inauguration de l'espace culture avec visite des ateliers et de la médiathèque

- 21 septembre - Entretien sur la mémoire collective à la chapelle

- 22 et 23 septembre - Fête patronale

Octobre 2012

-06 octobre - Concours belote

- 29 au 02 novembre - Ateliers théâtre pour les classes de CE 2 à CM 2

- 27 octobre - Soirée théâtre association Rêves

- du 06 au 23 octobre - Festival Nicephore (expo de photos sur la commune

Novembre 2012

- 10 novembre - Karaoké choucroute

- 18 novembre Après midi - Loto « Les Amis de l'Auzon » salle du Temps Libre et des Loisirs

- 23 novembre - Entretien à la chapelle

- 24 novembre - Lecture théâtrale avec « acteurs et pupitres »

Décembre 2012

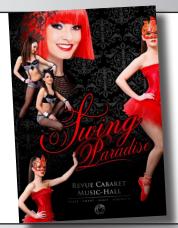
- 01 décembre - Chant'Opme salle du Temps Libre et des Loisirs

Information Commerciale

■ Spectacle

« Swing Paradise »

Les 20 et 21 avril 2012 Salle des Loisirs de Chanonat (1€ est reversé au CCAS de Chanonat sur le prix de chaque entrée)



Informations Generales

Horaires d'ouverture du secrétariat de mairie

Le matin : tous les jours ouvrables, de 8 h 45 à 12 h 30 L'après-midi : lundi et vendredi de 14 h à 17 h et mercredi de 14 h à 16 h 30

Le Relais Assistant (e) s Maternel (le)s

Ce service petite enfance est gratuit, il est proposé et financé par la Communauté de Communes des Cheires et la Caisse d'Allocations Familiales (C.A.F.) et le C.G. du Puy-de-Dôme. Il est animé par une professionnelle de la petite enfance, titulaire du diplôme d'éducatrice de jeunes enfants.

Il a une mission d'orientation et d'information des familles et des assistantes maternelles agréées du Territoire dans un principe de neutralité:

Pour les assistantes maternelles ou futures assistantes maternelles ou gardes à domicile :

- Informations sur la cadre administratif et juridique de la profession :

Entrer en relation avec les familles (offre d'accueil, disponibilités...)

Trouver des informations sur l'agrément, le statut, la formation initiale et continue.

- Un accompagnement dans leur pratique professionnelle : Sortir de l'isolement professionnel et échanger, rencontrer d'autres assistantes maternelles ou professionnelle petite enfance

Participer à des activités de découverte et d'éveil et de socialisation avec les enfants qu'elles accueillent

Des informations sur le développement, l'éveil et l'accueil du jeune enfant

Pour les enfants, le relais propose :

Un lieu de rencontre et de socialisation progressive et en douceur

Un lieu de découverte et de proposition d'activités d'éveil, culturelles

Pour les parents ou futurs parents :

- Possibilité d'échange et d'écoute dans le cadre de la recherche et de l'embauche d'une assistante maternelle agréée
- Informations sur les démarches administratives et sur la fonction d'employeur (CAF PAJEMPLOI, contrat de travail...)

 Des réunions d'informations liées à la petite enfance ou à la profession sont proposées régulièrement.

Tél: 04 73 79 41 05 Fax: 04 73 87 54 17

E-Mail: mairie-chanonat@wanadoo.fr

Et n'oubliez pas de consulter le site : www-chanonat.fr

Les horaires du relais

Les ateliers sont ouverts à toutes les assistantes maternelles du territoire des Cheires

Chanonat et Le Crest : mise en place d'un atelier par mois sur chaque commune

Un atelier délocalisé du Relais va être mis en place sur la commune de CHANONAT au cours du mois d'AVRIL 2012. Ce temps de rencontre, d'échange et d'éveil ouvert aux assistantes maternelles et aux enfants qu'elles accueillent aura lieu un lundi par mois dans une salle de l'école maternelle de Chanonat.

Un « planning des activités », informations sur les différents temps du Relais, est envoyé à chaque assistante maternelle du Territoire. Il est « visible » sur le site de la Communauté des communes des Cheires (www.les-cheires.com)

Ateliers à Saint- Amant-Tallende : Structure petite enfance LES CHEIR'UBINS (Participation sur inscription)

Les lundi, mardi et jeudi de 9h30 à 11h00 et le vendredi : 2 ateliers de 8h45 à 10h00 ou de 10h15 à 11h30

Ateliers à Aydat : Local de la garderie périscolaire le 1er lundi du mois de 10h00 à 11h 30 et 15 jours après

Les permanences d'information

Lundi11h30 à 13h13h30 à 16h30Mardi11h30 à 13h13h30 à 16h30Mercredi10h30 à 12h30 sur rendez-vousJeudi11h30 à 12h3014h à 18hVendredi12h à 13h13h30 à 16h30

Contact: Mme Anne-Cécile SAULZE, responsable du Relais structure petite enfance LES CHEIR'UBINS 8, rue du Montel 63450 Saint Amant Tallende Tél.: 04.73.39.34.75

Mail: RAM@les-cheires.com



Rappel concernant la location des salles communales

Depuis le 1er février 2011, les demandes de location de salles communales se font exclusivement le mercredi aux heures habituelles d'ouverture. Géraldine Dupouyet est seule habilitée à recevoir les réservations.

Les habitants, les associations et les personnes extérieures sont invitées à respecter cette règle de bon fonctionnement.

Recensement militaire

Vous avez 16 ans, pensez au recensement militaire.

Le recensement militaire donne des droits. Il est indispensable pour la plupart des examens et concours, du permis de conduire au BEPC ou au Bac. Il permet aussi de s'inscrire sur les listes électorales.

Sont concernés tous les garçons et les filles de nationalité française ayant 16 ans à partir de leur date d'anniversaire et jusqu'à leur 25ème année.

S'adresser à la mairie. Vous munir d'une carte d'identité, d'un livret de famille des parents et d'un justificatif de domicile.

Faites identifier et stériliser vos chats

L'identification des chats est une obligation légale depuis le 1er janvier 2012 (art. L 2012-10 du Code rural) et ce avant l'âge de 8 mois (Les risques encourus en cas d'abandon d'un animal : 2 ans de prison et 30 000€ d'amendes).

Pourquoi cette loi ?

Un chat se perd plus facilement qu'un chien car souvent il peut circuler librement.

Si votre chat se perd et qu'il n'est pas identifié il peut être adopté, de bonne foi, par une autre famille, il peut aussi, suite à un accident, être pris en charge par des passants ou des services municipaux mais ne pas être soigné.

Adopter un chat doit être un acte réfléchi, il engage sa responsabilité, le faire identifier doit être une évidence qui prouve son lien indéfectible à l'animal.

Pourquoi le faire stériliser ?

Il naît en moyenne 8000 chatons par jour en France. Un couple de chats peut donner naissance à trois portées par an. En 7 ans une chatte non stérilisée et sa progéniture peuvent être à l'origine de plus de 400000 individus. Il y a en France plusieurs millions de chats abandonnés qui luttent pour leur survie.

Le chat a été domestiqué il y a plus de 10000ans. C'est un être intelligent, discret, résistant, attaché à ses maitres, affectueux. Pendant des siècles le problème de la prolifération a été résolu de manière cruelle. Même si actuellement ces méthodes d'élimination des portées à la naissance existent encore de plus en plus de personnes n'arrivent pas à tuer les chatons de « leurs mains ». Les animaux sont alors abandonnés, laissés dans des refuges, proposés sur internet.

Pour contrôler la surpopulation des chats des rues et éviter les désagréments à la population, des villes organisent tous les ans des captures de chats suivies d'euthanasies.

Il serait beaucoup plus raisonnable et civilisé de maîtriser la prolifération des chats en faisant stériliser les chatons mâles et femelles avant leur 6ème mois.

La stérilisation est une opération banale qui ne nécessite que quelques heures de présence de l'animal chez le vétérinaire. Elle a un coût.

Si vous êtes intéressés par tout ce qui concerne la place des chats dans notre société, le droit français des chats des rues et plus largement les maltraitances animales vous pouvez contacter pour plus d'informations : La Griffe, association loi 1901, reconnue d'intérêt général

La Griffe

BP 10152 63020 Clermont –Ferrand Cedex 2

Tél: 06 33 63 38 84 06 81 86 57 79

Courriel: lagriffe@orange.fr blog: http://lagriffe.over-blog.net

Site internet: http://www.wix.com/sitelagriffe/la-griffe





